Commune de Fernelmont

Rapport annuel sur l'état d'avancement de l'opération de développement rural

Année 2018

La Commune de
FERNELMONT

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	7	Réalisation d'un cadastre de terrains et de bâtiments publics	48.400 €	L'étude a été financée par la Commune.

Cfr. Liste des projets du Lot 0 en annexe.

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois	898.913,74 €	Développement rural UREBA	• Ce projet a fait l'objet d'une convention-faisabilité « Développement rural » le 08 décembre 2017 • La Commune a eu la promesse de subsides du DR (80% sur 500 000 € et 50% pour le solde) • L'auteur de projet a été désigné par le Collège communal le 27 février 2018 • L'auteur de projet a rencontré la CLDR le 15 mars 2018 pour présenter une esquisse et entendre les souhaits et récolter des informations utiles pour la réalisation de l'avant-projet. • Le 11 juin 2018, la CLDR a approuvé l'avant-projet • La Commune attend une réunion avec un fonctionnaire du SPW en charge de l'urbanisme pour l'obtention du permis d'urbanisme (bloqué pour la question du mur d'enceinte à abattre) • Une réunion est prévue avec le BEP pour pouvoir répondre à un appel à projet du SPW pour financer les équipements numériques • Dès que la Commune aura obtenu le permis d'urbanisme, elle pourra introduire une demande de subsides UREBA au SPW pour les aspects « énergie »
1	2	Rénovation du bâtiment communal située rue Mahy en logements tremplin et en maison de village et aménagement de ses abords	549.194,8 €	Développement rural, Ureba	• Rénovation du bâtiment et création d'une salle polyvalente avec cuisine au rez + deux logements tremplins aux étages ; aménagement des abords • Prendre renseignements pour maison d'accueil communautaire auprès de l'ADMR Sécurisation du bâtiment
1	3	Création d'un nouveau	320.371,70 €	Développement rural	• Réflexion en cours.

		tronçon pédestre en revêtement enrobé Création d'un chemin vicinal en revêtement enrobé sur une distance de 3,1 km et de 2,5 m de large entre les villages de Franc-Waret et Noville-les-Bois	Estimation à actualiser		• Le bureau d'étude de la Commune revoit le tronçon à aménager et le coût du projet • La Commune a organisé une visite avec le SPW (DGO1) pour expliquer le projet, voir les traversées de régionales, discuter du passage sur leur terrain près du pont de l'autoroute, leur demander une réponse écrite (qui sera nécessaire pour la DGO3) concernant leur intervention ou non dans le financement des aménagements sur les régionales, etc ... Cela ne devrait pas poser problème de ce côté-là. Par contre, il y a plusieurs problèmes à régler par rapport à des propriétés, des baux à ferme, le drainage et l'entreprise « ardoises et matériaux ». Les solutionner risque de prendre du temps et d'augmenter fortement le coût du projet. De ce fait, ce projet ne pourra probablement pas faire l'objet d'une demande de subsides « développement rural » en 2019. • Il faudra vérifier ce que le PCM préconise pour le vicinal afin d'assurer une cohérence entre les deux projets
1	6	Réalisation d'une étude du potentiel écologique existant	48.400,00 €	DGO3	• Offre de stage transmise aux facultés d'agronomie GxABT • Un étudiant et ses professeurs ont rencontré la Commune et le comité d'accompagnement en février. Il a entamé son étude. Il devrait faire une première présentation au comité fin mars, début avril 2018 • Un étudiant en 3ème master bioingénieur de Gembloux a réalisé son TFE sur ce sujet. Sur base des propositions d'actions qu'il propose, la Commune va réaliser un plan d'actions annuel. • La CLDR pourrait être associée à la concrétisation de certaines actions concrètes, sur le terrain, via un GT « biodiversité ». Les partenaires tels que le contrat de rivière, le DNF, etc... pourraient y collaborer.

1	8	Mise en place d'actions de promotion et de conseils relatifs à la santé	48.400,00 €	La Province, L'AVIQ	• La CLDR créée un GT en 2018 • Première réunion du GT prévue en le 28 mars 2018. • Une première réunion du GT s'est déroulée en mars 2018 mais n'a pas débouché sur une action concrète vu le peu de participants. • La CLDR a suggéré de réunir un GT pour un projet concret. Cela pourrait être l'alimentation saine en 2019. • La Commune envisage la création d'une commission santé réunissant des citoyens, des élus communaux et des professionnels de la santé (secteur paramédical inclus)_une évaluation des besoins (via une enquête préalable) permettra l'identification des actions de prévention, de sensibilisation et/ou d'éducation à mener • Organisation d'une soirée publique d'information en 2019 présentant les résultats de l'étude réalisée par le professeur B Schiffers liée à la problématique d'utilisation de pesticides
3	20	Création d'une maison rurale polyvalente	1.381.941,00 €	Développement rural, FWB	• La CLDR a marqué son accord pour faire remonter ce projet du lot 3 au lot1 • Le CC a approuvé le fait de demander des subsides DR • Une réunion avec les administrations s'est déroulée en mars 2018. La demande de subsides a été postposée en attendant l'accord du SPW (urbanisme) pour construire à l'endroit souhaité. • La commune a obtenu le certificat d'urbanisme et va pouvoir introduire la demande de subsides DR en 2019.
2	1	Aménagement d'une aire conviviale, associative et sportive à Marchovelette	804.311,25 €	Infrasports	• Achat d'un terrain de 30 ares derrière l'école • La Commune a eu la promesse de subsides d'Infrasports (85%)

					• Un auteur de projet a été désigné et un comité d'accompagnement a été créé. • La Commune a eu l'accord d'Infrasports sur le projet. La demande de subsides a été présentée au Conseil communal de mars. • La Commune attend l'accord du Ministre pour adjuger les travaux
2	2	Création et entretien d'un circuit patrimoine	A définir ultérieurement	Développement rural, CGT	Le GAL travaille sur un parcours vélo (de route) d'une longueur de 85,9 kms proposé à travers le territoire (Fernelmont, Wasseiges, Andenne) pour en découvrir les richesses
2	5	Développement du service de transport offert par le CPAS	A définir ultérieurement	Développement rural, CPAS	• Le CPAS signale de plus en plus de demandes non-rencontrées • Le PCM préconise d'élargir ce service et d'en développer d'autres • Un projet de taxi social est sur les rails. Dorénavant, tous les citoyens fernelmontois pourront en bénéficier et les transports seront possibles hors du territoire communal. Deux ouvriers polyvalents de la commune rejoindront également l'équipe de chauffeurs bénévoles. Une recherche de financement est en cours pour l'acquisition de 3 véhicules électriques.
2	7	Amélioration de la signalétique	A définir ultérieurement	CGT, la Commune (via plans triennaux)	Le PCM préconise de définir et marquer clairement les entrées de village et d'agglomération, d'harmoniser la signalisation des abords d'écoles, de signaler les parcs d'activités depuis l'autoroute, de revoir et compléter la signalétique directionnelle verticale à destination des parcs d'activités sur le réseau régional et communal.
2	8	Réaménagement du site de l'ancien hall de voiries	A définir ultérieurement	SWL, Développement rural	• Un marché est en cours pour l'assainissement (démolition hangar et bâtiment).

					• Une société a été désignée pour la plantation du verger. • Le permis de démolition de la maison a été signé en février 2018. • Le site a été assaini (démolition du bâtiment) ; • Un verger a été planté. Les habitants pourront y cueillir les fruits et s'y promener. Des bancs, hôtel à insectes, panneaux didactiques vont être posés. Le ruisseau a été entretenu et une mare a été creusée. • La Commune envisage d'acheter une bande à l'arrière du bâtiment pour l'ajout éventuel d'un carport. Pour rappel, la Commune occupe toujours le bâtiment (stockage de matériel pour la voirie, pour le mobilier des expulsions et Nova Villa). Suggestion : délocalisation future du petit marché à cet endroit.
2	9	Démarches vers les nouveaux arrivants et soutien de l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux habitants		Fonds propres	• Un service a été créé au sein de l'Administration communale pour traiter ces questions. • Le répertoire des associations a été revu et elles sont soutenues via le site web communal.
2	10	Création d'une halle	A définir ultérieurement	Développement rural	Réflexion en cour sur une potentielle localisation, en lien avec d'autres projets du PCDR et du GAL
2	12	Développement d'initiatives en faveur des aînés et intergénérationnelles	A définir ultérieurement	Le CPAS, la Province	Plusieurs actions ont été menées, notamment : – Construction de nichoirs (conseil des enfants avec l'aide d'aînés) – Exposition « être citoyen » guidage par des aînés pour les enfants – Expo « les 4 figures marquantes de Fernelmont en 14/18 » commentée par des membres du CCCA Organisation de visites des éoliennes pour les écoles
2	13	Concrétisation des mesures et infrastructures de sécurisation et de	A définir ultérieurement	Plan trottoirs	– Présentation de la phase 2 à la population, à la CLDR et à la CCATM en février 2018 – PCM finalisé en attente d'approbation. Présentation

		signalisation issues du plan communal de mobilité			prévue à la CLDR et CCATM en février 2019
2	14	Aménagement du bâty de Bierwart Création d'une placette verte	A définir ultérieurement	Développement rural, SPW	• Une pré-étude est prévue via le partenariat avec la Province (Elle doit encore être validée par le conseil provincial). • La Commune a répondu à un appel à projet en février 2018. • La Commune attend l'avis du SPW sur le projet. Dès que l'auteur aura intégré les éventuelles remarques, la Commune pourra adjuger les travaux
3	1	Rénovation de la poste et les abords à Forville		Fonds propres, Ureba	• La poste va faire des travaux intérieurs. La Commune va changer les châssis, et a rénové la toiture et sablé la façade
3	2	Aménagement du Warichet à Pontillas	A définir ultérieurement		Ce terrain pourrait éventuellement faire l'objet de la plantation d'une forêt comestible par le GAL
3	3	Amélioration de l'accès à la lecture publique			• Des boîtes à livres ont été installées dans les différents villages de la Commune (Elles sont construites par Entranam, une entreprise locale, et décorées par des artistes locaux). • Un point lecture SMART intergénérationnel est envisagé dans la maison multiservices orientée numérique prochainement en phase de construction dans le presbytère de Noville-les-Bois. L'achat d'équipements est prévu dans le cadre du partenariat provincial. • Le conseil communal des enfants a un projet de ludothèque. • La Commune développe un projet de point lecture dans la petite école d'Hambraine, en synergie avec la Province. • Le bibliobus passe dans toutes les écoles • Passage du BDbus • La Commune développe un point lecture dans la petite

					école d'Hambraine, en synergie avec la province. Le mobilier est commandé et une équipe de bénévoles est créée. Un coin ludothèque est également prévu au premier étage.

3	4	Aménagement de terrains de tennis extérieurs au hall sportif	A définir ultérieurement		• La Commune a chargé l'INASEP d'étudier le projet. • Un budget est prévu en 2019 . Il s'agit du remplacement des terrains de tennis de Cortil-Wodon, et non de l'aménagement de terrains supplémentaires. Suggestion : envisager des collaborations avec le tennis club Franc-Warêt
3	5	Rénovation des installations réservées au football à Forville			• Des travaux de chauffage et électricité ont été réalisés • Les travaux de peinture seront effectués en janvier 2019
3	6	Aménagement d'une aire multisports sur le Baty de Pontillas	A définir ultérieurement		Pose de deux goals
3	7	Rénovation et valorisation des tumuli de Seron, et intégration dans le réseau des tumuli			• La Commune a reçu le certificat de patrimoine. Elle a deux ans pour réaliser les travaux. – Les travaux devraient commencer après l'hiver – Une exposition est prévue en 2019 avec la collaboration du département « patrimoine » du SPW pour présenter l'ensemble des résultats de fouilles. Une conférence et visite guidée ainsi qu'un jeu de rôle avec les enfants des écoles sont prévus également. – Les enfants des écoles ont été invité à participer aux fouilles, avec des explications sur le métier d'archéologue. On a découvert notamment une nouvelle tombe et de nouveaux vases. La finalisation du chantier devrait avoir lieu en 2019. Un focus est envisagé dans les cadre des journées du patrimoine (septembre 2020)
3	8	Création d'une plate-forme « jeunes », constitution d'un réseau d'adultes référents ou d'une autre structure de type		Fonds propres	• La Commune a mené ou soutenu au cours des derniers mois plusieurs activités organisées par et/ou pour les ados dont la soirée « jeunes talents », des stages pendant les congés scolaires ou encore la journée « job étudiant » et la formation au permis de conduire

					théorique. • La soirée « jeunes talents » a été une grande réussite en 2017 • La soirée a été rééditée en 2018 • L'opération « été solidaire » a été relancée. Les jeunes ont réhabilité le parcours VITA • La Commune a organisé des stages pour ados.
3	12	Positionnement dans un projet-pilote, commune étoilée	A définir ultérieurement		Mr Lemaire pourrait venir donner des explications sur le projet à la CLDR. Ensuite Clément Cassart pourra faire les connections avec Pollec, ORES, le BEP.
3	13	Recherche et mise en œuvre de solutions aux problèmes de déplacements vers certains lieux publics	A définir ultérieurement		Le PCM préconise de promouvoir les alternatives à la voiture et de sensibiliser la population en : – Complétant et mettant régulièrement le site web communal à jour avec les solutions de déplacements offertes – Promouvant et facilitant la pratique du covoiturage – Développant de nouveaux services de mobilité – Faisant connaitre les services de mobilité existants – Elargissant le service de taxi social – Adhérant aux nouveaux centres locaux de mobilité créés par la RW
3	14	Encouragement de la mise à disposition de terrains publics et privés pour potagers et vergers partagés	A définir ultérieurement	GAL « Meuse@Campagnes »	• Un verger a été créé à côté de l'ancien hall de voiries. • Le GAL , avec son projet d'agence jardinière locale, met en place des potagers partagés et souhaite planter une forêt comestible • L'école de Cortil-Wodon a valorisé des pommes cueillies par les enfants via la fabrication de jus. Le CPAS envisage libérer des terrain pour la coopérative « De La Tige Cointinne » dans le but de soutenir le développement de circuits courts

3	17	Elargissement des lieux de vente de produits locaux		GAL « Meuse@Campagnes »	Le GAL a pour objectifs de : – Promouvoir les produits locaux et en faciliter l'accès pour le consommateur. – Développer des outils de communication, notamment numérique, entre producteurs (échanges d'expertises/équipements), créer des réseaux. – Appuyer le développement de filières intégrées : semences, production, transformation, commercialisation dans une logique d'économie circulaire.
3	18	Création d'un maillage de mobilité douce intra et inter-villages		DGO1 et Fonds propres (revêtement)	• Des trottoirs ont été aménagés rue de Branchon et à Hingeon • Le PCM préconise : ✓ D'équiper les principales voies de circulation de trottoirs ✓ De valoriser, réhabiliter, entretenir les sentiers ✓ De créer un réseau d'itinéraires piétons entre les villages ✓ De réaliser une cartographie des sentiers et itinéraires piétons ✓ D'organiser des actions/événements de sensibilisation ✓ De créer un réseau d'itinéraires cyclables communal ✓ De créer des itinéraires de liaison avec les pôles voisins ✓ De rendre le réseau de voiries cyclable ✓ De sécuriser les traversées de voiries principales / prioritaires
3	19	Création de logements	A définir		– Une conférence sur l'habitat groupé a été organisée le

		publics	ultérieurement		4 octobre 2017 – L'AIS pourrait mettre en location le bâtiment communal à Seron. – Le Foyer namurois a racheté l'ancienne gendarmerie pour augmenter l'offre de logements publics – Le projet de Pontillas avance bien Le projet de logements (de la SWL) publics et moyens, créés sur les parcelles communales situées entre la rue de Seressia et la RN80 à Pontillas, avance bien

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
1	4	Création d'une agence de développement local ou structure de développement local	72.600 €	DGO5	2017-2019 Les activités de l'ancienne ADL ont été reprises par des services communaux (M. Dieudonné) et para-communaux (le BEP notamment).
1	5	Elaboration d'un schéma de développement local	72.600 €	DGO4	2017-2019
2	3	Aménagement de la place communale de Hemptinne	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2020-2023
2	4	Placement et utilisation de panneaux d'information citoyens	A définir ultérieurement	Fonds propres	2020-2023
2	6	Aménagement d'une aire conviviale, de jeux, de sport à Hingeon	A définir ultérieurement	Développement rural, Infrasports	2020-2023
2	11	Etudes des besoins, évaluation et développement éventuel de milieux d'accueil subventionnés	A définir ultérieurement	ONE, AVIQ	2020-2023
3	9	Création d'une maison de village à Hingeon	A définir ultérieurement		2024-2027
3	10	Création d'une maison de village à Marchovelette	A définir ultérieurement		2024-2027
3	11	Organisation d'activités intervillages	A définir ultérieurement		2024-2027
3	15	Mise en place d'une maison multiservices dans le parc d'activités économiques	A définir ultérieurement		2024-2027
3	16	Examen de l'opportunité de création de structures de type ateliers ruraux	A définir ultérieurement		2024-2027

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2: TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Le PCDR de Fernelmont compte à ce jour un projet DR pour lequel une convention-faisabilité a été signée.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2017 Visa n°17 20630 du 5/12/17	**PCDR classique** ~~**PwDR 2007-2008**~~[1]	Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois	Le projet doit rencontrer les objectifs suivants : - développer l'accès à la formation et le soutien à la recherche d'emploi - Susciter et développer les collaborations entre acteurs locaux - favoriser le lien social, les contacts intergénérationnels, les rencontres et l'intégration des nouveaux habitants dans l'entité fernelmontoise - valoriser les capacités et ressources des aînés et diversifier l'offre des activités pour les aînés - améliorer l'accompagnement des jeunes ; soutenir et développer des activités organisées par et/ou pour	599.456,87 €

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

			les ados - créer, dans les villages, des lieux de convivialité intérieurs et extérieurs, sécures, adaptés aux PMR et favorisant les rencontres	

Etats d'avancement physique du projet :	**Date :**
Désignation de l'auteur de projet :	27/02/2018
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	05/06/2018
Approbation de l'avant-projet par la R.W	25/01/2019
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	**Montant :**
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008[2]				

Le PCDR de Fernelmont ne compte à ce jour aucun projet terminé.

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	**Oui**	**Non**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?			**Oui**	**Non**
Si le patrimoine est loué[3] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel		
	Type	Montant annuel		

[2] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises
[3] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

[4] *A titre d'exemple*
Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,…
Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,…
Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés
Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

ANNEXE 4: RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2014	2014	Aucune modification depuis son approbation le 20/11/2014	Aucune modification depuis son approbation le 19/02/2015
Date des réunions durant l'année écoulée	21/02/2018	Nombre de présents	13 présents et 7 excusés
	15/03/2018		11 présents et 10 excusés
	07/05/2018		13 présents et 11 excusés
	11/06/2018		11 présents et 8 excusés

Composition de la CLDR

Mentionnons le décès du Bourgmestre, également Président de la CLDR, Jean-Claude NIHOUL.

Réflexion sur l'opération de développement rural

En 2018, l'Opération de Développement Rural de Fernelmont a également été marquée par l'avancement de quelques projets importants :

- Communication sur le PCDR
- Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-Les-Bois **(projet subsidié par le « DR »)**
- Réalisation d'une étude du potentiel écologique
- Aménagement d'une aire conviviale, associative et sportive à Marchovelette
- Elaboration d'un plan communal de mobilité
- Étude ATL (accueil extra-scolaire)
- Participation à l'opération « été solidaire » : Entretien du parcours VITA et du barbecue
- Création de deux aires de covoiturage à proximité des accès autoroutiers

- Poursuite des travaux relatifs à l'aménagement des chemins agricoles; « remembrement »
- Information/promotion des chambres d'hôtes et gîtes

Deux autres projets importants n'ont pas été oubliés mais ces derniers n'ont que très peu avancé pour cause de difficultés administratives

- Construction d'une maison rurale polyvalente **(subsides envisagés auprès du « DR »)**
- Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé **(subsides envisagés auprès du « DR »)**

La CLDR s'est réunie à 4 reprises :

- <u>Réunion du 21 février 2018</u>

Cette réunion avait pour objectif de remettre un avis sur la phase 1 « Diagnostic » & 2 « Définition des objectifs » du plan communal de mobilité. Les membres de la commission se sont donc exprimés après avoir bénéficié d'une présentation du dossier par le bureau d'étude « Traject ».

Par ailleurs, la CLDR a reçu des informations sur l'état d'avancement des projets prioritaires du PCDR. A savoir :

- Création d'une maison multiservices dans le presbytère de NLB
- Création d'une maison rurale polyvalente
- Vicinal
- Réalisation d'une étude du potentiel écologique

- <u>Réunion du 15 mars 2018</u>

La CLDR a été invitée à remettre ses remarques et suggestions sur une première esquisse pour la création d'une maison multiservices dans le presbytère de Noville-les-Bois. Après s'être présenté, le bureau a2BW a exposé les grandes lignes du projet d'aménagement tenant compte de son analyse de la situation existante. Les architectes étaient également présents pour collecter une série d'information utiles, de nouveaux éléments à prendre en considération pour retravailler leur esquisse et proposer un avant-projet au Collège communal. A titre d'exemple, les membres de la CLDR ont précisé les besoins en espaces et en équipements au regard des services et activités qui pourraient être organisées dans le bâtiment.

- Réunion du 07 mai 2018

La FRW a convié les partenaires du projet d'aménagement foncier « Soile et affluents » à venir présenter leur travail à la CLDR, car ce dernier est en lien avec de nombreuses actions et projets du PCDR de Fernelmont.
En seconde partie de réunion, le chargé de mission GAL Meuse@campagne est venu expliquer son travail et les projets qui se dessinent pour Fernelmont en matière de citoyenneté et de numérique (fiche « citoyenneté par le numérique» du GAL).

La FRW a interrogé la CLDR sur les suites à donner au GT Santé vu la faible mobilisation malgré la campagne de communication menée par la Commune (internet, invitation par mail, affichage et flyers dans les lieux publics...).

Par ailleurs, la CLDR a reçu des informations sur l'état d'avancement des projets prioritaires du PCDR. A savoir :

- L'aménagement du bâty de Bierwart
- L'aménagement du presbytère à Noville-Les-Bois
- L'aménagement d'une maison rurale à Noville-Les-Bois
- L'aménagement du site de l'ancien hall de voiries à Noville-Les-Bois

- Réunion du 11 juin 2018

La CLDR a été invitée à remettre un avis sur l'avant-projet de « Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois »

Propositions de projets pour 2019

Les initiatives reprisent par la CLDR seront menées tout au long de l'année 2019, parfois de front (sans qu'il y ait de priorité à proprement parler). La majorité d'entre-elles concerneront l'ensemble des villages de l'entité fernelmontoise.

CLDR :

Au moins 4 réunions sur l'année, avec notamment les informations suivantes :

- Actions menées par M. Dieudonné en matière « ADL »
- Exposé par J. Lemaire et deux experts d'Astronamur sur le concept de « commune étoilée »

Informations sur les projets menés par le GAL

Poursuite /mise en œuvre des projets suivants :

Lot 1

- Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-Les-Bois (projet subsidié par le « DR »)
- Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé (poursuite des contacts et de la réflexion pour vérifier la faisabilité)
- Suites à la réalisation de l'étude du potentiel écologique existant (plan d'actions et mise en œuvre d'actions éventuellement via **un GT « biodiversité » à créer**)
- Création d'une maison rurale polyvalente (demande de subsides, désignation d'un auteur)
- Mise en place d'actions de promotion et de conseils relatifs à la santé : Réflexion du **GT « santé » sur la thématique de l'alimentation saine**

Lot 2

- Aménagement d'une aire conviviale, associative et sportive à Marchovelette
- Création et entretien d'un circuit patrimoine (GAL)
- Aménagement du Baty de Bierwart
- Soutien à l'organisation de rencontres entre anciens et nouveaux habitants (travail de M. Dieudonné)

Lot 3

- Rénovation de la poste de Forville (chassis)
- Aménagement de terrains de tennis extérieurs au hall sportif
- Rénovation et valorisation des tumuli de Seron (finalisation et inauguration)

Lot 0

- Elaboration d'un plan communal de mobilité : approbation
- Aménagement des parkings de co-voiturage : fin des travaux
- Agrandissement de l'école de Bierwart
- Réunions du **GT « propreté »** chargé, notamment, de faire des propositions concernant : la sensibilisation des particuliers à l'entretien de leur bien, des mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté, la sensibilisation de la population à l'entretien des haies et à l'entretien des abords de leur maison (trottoirs, rigole, feuilles, neige, ...).
- Actions d'information du citoyen sur l'agriculture, les producteurs et produits locaux (GAL)
- Création d'une plate-forme numérique des associations (GAL) et éventuellement création d'un **GT chargé de la tester**
- Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols
- Mise en œuvre des actions issues de POLLEC et mise en place d'un **GT** (composé entre autres de jeunes) **chargé de réfléchir à la mise en place d'actions de transition d'énergétique** et de communiquer sur l'évolution de l'emprunte environnementale de Fernelmont

Numéro fiche-projet	/
Intitulé du projet	/
Priorité du projet	/
Calendrier d'exécution	/

Les comptes rendus des réunions de CLDR figurent en annexe.

ANNEXE 5: PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	3	20. Création d'une maison rurale polyvalente	1.381.941,00 €	Développement rural	50 à 80%
				FWB	

Année rapport annuel + 2 ans	1	3. Création d'un nouveau tronçon pédestre en revêtement enrobé	320.371,70 € Estimation à actualiser	Développement rural	50 à 80%
	1	2. Rénovation du bâtiment communal située rue Mahy en logements tremplin et en maison de village et aménagement de ses abords	549.194,80 €	Développement rural Ureba	50 à 80% 30 à 35 %
Année rapport annuel + 3 ans					

Par le Collège,

La Directrice générale,

C. DEMAERSCHALK

Administration Communale de FERNELMONT NAMUR - L'UNION FAIT LA FORCE

La Bourgmestre,

C. PLOMTEUX

LES PROJETS DU LOT 0

A. Projets non-clôturés
B. Projets clôturés

A. Projets non-clôturés

PROJET	Etat d'avancement
Séances d'info « jeunesse » *(partir à l'étranger, jobs d'étudiant,..)*	– Séances d'Info jobs étudiant et partir à l'étranger données par info Jeunes – Conférence sur les dangers d'Internet par la ligue des familles
Agrandissement des écoles qui le nécessitent	– Les travaux à Foville, Hingeon et Marchovelette sont terminés. – A Bierwart, l'agrandissement remplacera les deux conteneurs actuels. La Commune attend qu'ORES ait terminé ses travaux et que les réparations liées au problème de chauffage soient terminées pour commencer les travaux d'aménagement (été 2019)
Réalisation d'un répertoire pour donner de l'information aux aînés sur les services existants et sur le SEL d'Eghezée *(en caractères lisibles)*	
Elargissement des sujets abordés par le CCCA : *mise en place d'un dialogue entre mouvements d'aînés pour réaliser des activités communes ou complémentaires les unes par rapport aux autres afin de varier les offres ; avis sur les projets d'aménagements ; actualisation permanente de la liste des lieux problématiques en termes d'accès pour les personnes âgées ; etc....*	Participation du CCCA à la plateforme provinciale des CCCA
Participation au carrefour des générations	Edition en 2017
Projet « papy-mamy surfeurs », à l'initiative du Conseil communal consultatif des aînés	Réalisé en 2016
Sensibilisation des particuliers à l'entretien de leur bien	Pour le volet répression, l'engagement d'un agent constatateur à mi-temps est prévu au budget 2019 La Commune de Fernelmont participe au projet-pilote « Collecte de canettes abandonnées » Sera abordé par le GT « propreté » de la CLDR
Poursuite des travaux relatifs à l'aménagement des chemins agricoles; « remembrement »	En cours ; – Info donnée à la CLDR en mai 2018 – Organisation de permanences pour les agriculteurs concernés
Actions d'information du citoyen sur l'agriculture, les producteurs et produits locaux, dont organisation de rencontres thématiques entre agriculteurs et non-agriculteurs	Projet du GAL, en cours
Sensibilisation des agriculteurs à l'environnement	– Réalisation par La commission agricole

PROJET	Etat d'avancement
	d'une charte bonne conduite en matière d'utilisation de pesticides ; – Courrier envoyé à tous les agriculteurs concernant les labours excessifs. – Le responsable du contrat de rivière a donné une info sur la règlementation en vigueur le long des berges. – Séance d'info par Nitrawal – Séance d'info sur les mesures agroenvironnementales
Information (via le bulletin communal) aux habitants sur le transport par des bénévoles organisé par le CPAS	Communication large envisagée en 2019, dans le cadre du « Taxi Social »
Création d'une plate-forme numérique des associations	– Organisation d'un GT ; – Contacts pris avec le BEP ; – Projet du GAL en cours
Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols	– Deux projets réalisés en 2018 – Deux projets prévus en 2019 – Le programme d'entretien des fossés montre son efficacité
Mise à disposition de terrains publics pour vergers didactiques	Réalisation d'un jardin communal à NLB
Mesures pour encourager des bénévoles et des "repreneurs" dans les associations : *rédaction d'articles dans le bulletin communal pour présenter les associations, leurs activités et leur objet social*	Article dans le BCO ; Un GT sera organisé par la CLDR
Application de mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté	– Be wapp – le Conseil des enfants a réalisé des grands panneaux de sensibilisation à la propreté qui seront placés dans les villages – Sera abordé par le GT « propreté » de la CLDR – Participation de la commune au projet pilote de ramassage de canettes (en attente de la machine)
Poursuite des actions et développement de nouveaux outils d'information, de sensibilisation et d'éducation des habitants, adultes et enfants, dans le domaine de l'environnement (tant naturel que bâti)	Nouvelle page facebook
Sensibilisation de la population à l'entretien des haies et à l'entretien des abords de leur maison (trottoirs, rigole, feuilles, neige,...)	Voir GT « propreté » de la CLDR
Aménagement paysager dans le PAE de Noville-Les-Bois; Entreprises «nature admise »	En cours (mission confiée au Bep)_15 entreprises sont partenaires du projet (plantations, hôtel à insectes, ..)
Mise en oeuvre des actions issues de POLLEC	En cours – Une borne pour véhicules électriques a été installée au hall sportif – Il est prévu de donner des informations sur toutes les économies effectuées à l'administration communale

PROJET	Etat d'avancement
	– La Commune a acheté un véhicule électrique et a le projet d'en acheter un supplémentaire – Elle a mené une réflexion sur l'achat de bus hybrides mais cela ne semble pas encore au point
Sécurisation des abords de l'espace de rencontre et de jeux de Tillier	
Placement de bancs dans les villages	
Elaboration du plan communal de mobilité	En cours (étude)
Placement d'abribus et, en attendant, d'une dalle de béton aux arrêts de bus pour avoir les pieds au sec	Le PCM a réalisé un cadastre complet des arrêts de bus et préconise de rendre les arrêts accessibles, confortables et sécurisés
Information/promotion des chambres d'hôtes et gîtes	– Information complète sur le site Internet – Deux séances d'info ont été organisées par le GAL

B. Projets clôturés

PROJET	Etat d'avancement
Embellissement des cours de récréation dans les écoles	**Projet clôturé.** Toutes les cours ont fait l'objet de plantations, pavage,...
Projet avec les écoles pour instaurer dans leur programme certains «devoirs de mémoire » : *rencontre des aînés pour en apprendre davantage sur la guerre, un type d'artisanat, une profession particulière disparue, des moments forts de l'histoire du village, des contes et légendes d'autrefois, des conseils pratiques de jardinage, de cuisine, etc...*	Projet annuel, récurrent, **clôturé.** Activités réalisées dans plusieurs écoles
Étude ATL (accueil extra-scolaire)	**Projet clôturé.** Une présentation a été faite à la CLDR
Augmentation de la publicité sur l'ensemble des services existant à Fernelmont en matière de petite enfance	**Projet clôturé.**
Engagement d'un animateur professionnel pour les jeunes	**Projet clôturé.** Engagement de Marie Dieudonné
Réalisation d'une consultation des jeunes	**Projet clôturé.**
Octroi de subsides communaux et d'aide logistique pour les nouveaux projets émanant de groupes de jeunes	**Projet clôturé.** Réalisé sur demande des groupes
Participation à l'opération « été solidaire »	**Projet clôturé.**
Mise en place du conseil communal des enfants	**Projet clôturé.**
Organisation par le CCCA d'activités fédératrices ouvertes à tous: *conférences, débats, projections de films*	**Projet clôturé**
Collaborations avec l'antenne UTAN d'Éghezée	Réalisé (article BCO). **Projet clôturé**
Explications aux habitants (communication écrite) et organisation d'une conférence avec la police sur les techniques de prévention	**Projet clôturé**

PROJET	Etat d'avancement
Organisation de campagnes de sensibilisation et d'éducation au code de la route	Dans les écoles **Projet clôturé**
Organisation de séances de remise à niveau pour le permis de conduire pour les aînés et sensibilisation des jeunes	**Projet clôturé**
Conclusion avec la Province de Namur d'une convention de mise à disposition d'un agent sanctionnateur	**Projet clôturé**
Incitation des particuliers à faire appel à l'AIS Andenne-Ciney pour la location de leur bien	– Article dans le BCO – Séance d'information le 02/10/2017 – Chaque fois que la Commune envoie l'avertissement pour la taxe « logements inoccupés », elle donne une info sur l'AIS (une fois par an) **Projet clôturé**
Recensement et lutte contre les immeubles inoccupés	**Projet clôturé** (recensement + taxe)
Réalisation de 14 logements publics répartis sur deux sites, l'un à Hingeon et l'autre à Noville-les-Bois	**Projet clôturé** (14 logements terminés)
Installation d'une commission agricole	**Projet clôturé** (Commission installée)
Désignation d'une personne de référence pour les agriculteurs à l'administration communale	**Projet clôturé**
Partenariat entre le CPAS et l'ASBL Article 27	**Projet clôturé**
Placement de défibrillateurs accessibles et organisation de formations pour les utiliser	– Formation organisée pour l'ensemble des clubs sportifs (initiative CSAF) – Tous les défibrillateurs sont placés **Projet clôturé**
Création d'une page facebook officielle	**Projet clôturé**
Création d'un Repair Café	**Projet clôturé**
Création d'une page Facebook des associations	**Projet clôturé**
Organisation d'une fête/salon des associations, artistes et artisans d'art	**Projet clôturé** (Week-end 9 et 10 septembre 2017 à la découverte de Fernelmont)
Elargissement des portes ouvertes du hall de sport à l'ensemble des associations sportives locales (pas uniquement celles qui occupent le hall)	**Projet clôturé** (tous sont invités).
Engagement d'un coordinateur de projets sociaux, économiques et culturels	**Projet clôturé** (engagement de Marie Dieudonné)
Réalisation par les commerçants d'un guide détaillé sur le commerce local y compris le commerce ambulant	**Projet clôturé** (guide distribué le 20 juin 2017)
Solution(s) au problème de fibre optique dans la zone d'activités économiques	**Projet clôturé** (problème résolu)
Soutien au développement du CEFER et de ses activités	**Projet clôturé**
Information aux habitants sur les entreprises de la zone d'activité économique *(information complète sur le site Internet et encart signalétique dans le BC)*	Articles dans le BCO **Projet clôturé**
Ouverture d'un marché le jeudi à Noville-Les -Bois	**Projet clôturé**
Nettoyage de berges et des ruisseaux (catégorie 3) ; Curage du ruisseau de Pontillas	Partenariat STP et BEP. **Projet clôturé**
Participation de la Commune à la semaine sans pesticide : *conférences, quartier en santé, maraîchage bio*	Participation chaque nannée de manière récurrente. **Projet clôturé**

PROJET	Etat d'avancement
Lutte contre les invasives	En cours, récurrent . **Projet clôturé**
Identification par l'INASEP des zones inondables sur l'ensemble du territoire communal	**Projet clôturé**
Application de mesures visant à améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface, en partenariat avec les Contrats de rivière	Plans d'actions des contrats de rivière. **Projet clôturé**
Distribution de fascicules et brochures *(réalisés par le BEPet le contrat de rivière)* et courrier envoyé aux personnes concernées pour rappeler la législation et trouver une solution au problème de pollution dans les ruisseaux de Franc-Waret *(accumulations de déchets ménagers et autres déchets)*	**Projet clôturé** (CRMA)
Information de la population sur les projets environnementaux que mène la Commune : *plan Maya, jardin communal didactique, projet Biodibap, projet d'aménagement du nouveau bâtiment de police gestion différenciée des espaces verts, fauchage tardif, sentier « bio » à Cortil...*	Effectué régulièrement. **Projet clôturé**
Aménagement de la zone arrière de la Maison communale en espace favorable à la biodiversité (espace classé "Réseau Nature" par Natagora) : *création d'une mare, plusieurs prés fleuris, des haies mellifères pour encadrer le terrain, plantation d'un petit verger d'arbres fruitiers dans le fond de la parcelle, installation d'une ruche et aménagement du mur jouxtant une parcelle voisine palissé avec des arbres fruitiers (Biodibap)*	**Projet clôturé** 3 ruches
Aménagement des abords du Centre Sportif de Fernelmont *(Plan Maya)*	**Projet clôturé** Quatre carrés délimités par des plessis qui accueilleront des fleurs endémiques aptes à procurer pollen et nectar aux insectes butineurs.
Aménagement d'un jardin à la rescousse de la biodiversité à l'arrière de l'école communale de Marchovelette *(Biodibap)*	**Projet clôturé** Un petit espace dédié à la culture d'arbres fruitiers de variétés anciennes (pommiers et poiriers) sous forme d'un labyrinthe ludique.
Participation annuelle aux journées wallonnes de l'Eau	Fait chaque année. **Projet clôturé**
Installation de panneaux photovoltaïques à la Maison communale et à l'Atelier communal de voirie (action du PALE)	**Projet clôturé**
Assainissement du chancre (ferme à l'abandon) au centre de Marchovelette	**Projet clôturé**
Entretien du parcours VITA et du barbecue	Rénové par les jeunes via Eté solidaire en 2018. **Projet clôturé**
Réaménagement des terrains de pétanque derrière l'église de Bierwart	**Projet clôturé**
Augmentation du nombre de terrains de pétanque à Marchovelette, aménagement d'une terrasse et placement de bancs autour des terrains	**Projet clôturé**
Installation d'un congélateur dans la cuisine et solution au problème d'humidité dans la maison de village de Pontillas	**Projet clôturé**
Réparation de la toiture de la salle communale de Noville-Les-Bois	**Projet clôturé**
Aménagement d'une rampe d'accès PMR à l'église de Hingeon	
Comblement des trous sur le parking de l'administration communale	**Projet clôturé**
Négociations avec le TEC	Bus pour le zoning. **Projet clôturé**

PROJET	Etat d'avancement
Création de deux aires de covoiturage à proximité des accès autoroutiers	**Projet clôturé.** Une aire est réalisée ; l'autre en travaux
Organisation de rassemblements encadrés pour se rendre à l'école à vélo	Chaque année, La Commune adhère au projet « Emile le serpent mobile » **Projet clôturé**

Commune de Fernelmont

Annexes

Comptes-rendus des réunions de la CLDR

La Commune de
FERNELMONT

Havelange, le 14 mai 2018

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR, le 07 mai 2018

Présents :
Christelle PLOMTEUX, Sylvie TROUSSART-KINET, André THOMAS, Vincent MATHIEU, Xavier STASSART, Michel RODEMBOURG, Anne-Marie PETERS, Laurence GRANVILLE, Julie NELISSE, Dimitri SIMONS, Julien LEMAIRE, Roger PENNING et Marc BAUDOIN

Administration communale : Clément CASSART
FRW : Audrey WANZOUL et Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Jean-Claude NIHOUL, Tanguy FRANCART, Marc TARGEZ, Laurent HENQUET, Nicolas HUBERTY, Jean DELCOURT, Francine DESMEDT, Lucie BURETTE, Andy DORVAL, Thierry COCQUYT et Liliane CUYPERS

Absents et non-excusés :
Vincent DETHIER, Pascale JAVAUX, François LOUETTE et Sylvie DESCHAMPHELEIRE

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 15 mars 2018

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

2. Projet d'aménagement foncier « Soile et affluents »

- **Introduction et lien avec le PCDR**

Le projet d'aménagement foncier dont bénéficent les communes d'Eghezée, Fernelmont et Wasseiges est en lien avec de nombreuses actions et projets du PCDR de Fernelmont.

Lot 0 :
- ✓ Poursuite des travaux relatifs à l'aménagement des chemins agricoles; « remembrement »
- ✓ Application de mesures visant à améliorer la qualité des eaux souterraines et de surface, en partenariat avec les contrats de rivière.
- ✓ Nettoyage de berges et des ruisseaux.
- ✓ Mise à disposition de terrains publics pour vergers didactiques.
- ✓ Mesures de prévention et de gestion des inondations, de lutte contre l'érosion des sols.
- ✓ Mise en œuvre d'actions « énergie »

Lot 1:
- ✓ Réalisation d'une étude du potentiel écologique

Lot 3:

✓ Rénovation et valorisation des tumuli de Seron
✓ Création d'un maillage de mobilité douce

- **Présentation du projet par Mr F. ROBINET (SPW/ DGO3)**
  - Information sur les objectifs de l'aménagement foncier rural
  - Précision sur le périmètre d'intervention à Fernelmont (bords de rivière inclus): Seron, Forville, Cortil-Wodon, Hambraine/Montigny et Hemptinne
  - Explication de la co-construction du projet avec l'ensemble des partenaires
  - Présentation des 5 services : production agricole, ressource eau, protection contre l'érosion, biodiversité et loisirs de plein air
  - Différents aménagements pour favoriser la mobilité lente (promenade le long de la Soile notamment), cheminement (empierrement, enherbement et/ou bi-bandes), plantations, aires de pic-nic, parcours santé, etc.

  ➢ La présentation détaillée figure sur l'intranet de la CLDR
  www.developpementruralfernelmont.info/intranetcldr.html

- **Réponses aux questions posées par la CLDR**

  ✓ La finalisation des travaux est envisagée pour 2023. Les prochaines étapes sont les suivantes : enquête publique relative au rapport d'incidence sur l'environnement en automne 2018, puis enquête publique pour les plans d'aménagement.

  ✓ Les itinéraires de promenade envisagés sont des boucles.

  ✓ Le dialogue devra être favorisé/encouragé entre les agriculteurs et les promeneurs. L'augmentation d'itinéraires de promenade au milieu des terres exploitées pouvant occasionner une cohabitation difficile (notamment au moment où les agriculteurs utilisent des produits phytosanitaires pour la pulvérisation des sols).

  ✓ Les itinéraires créés et les tailles à réaliser le long des cours d'eau seront gérés et entretenus par la Commune de Fernelmont (des subsides et des plans de gestion lui seront transmis) via notamment l'utilisation de tracteurs et broyeurs de 3m et grâce au recours au cheval de trait. Des conventions avec les agriculteurs riverains pourraient également être envisagées.

  ✓ Le comité d'aménagement remplace le comité de remembrement. Les informations collectées en son temps ont bien été transmises à l'équipe qui travaille actuellement sur le projet.

  ✓ Un seul autre projet similaire en Wallonie (bien que les enjeux soient différents) du côté de Luxembourg/Rouvroy.

- ✓ Au moment opportun la Commune de Fernelment collaborera à la réalisation de cartes de promenade pour faire la promotion du projet.

- ✓ 40% des parcelles sur le territoire de Fernelmont sont impactées par l'érosion des sols (problème critique en Hesbaye). Les causes principales évoquées sont : un sol léger et plus compacté, moins de matières organiques, moins de minéraux, émiettage du sol, différentes cultures nouvelles (les céréales d'hiver remplacent progressivement les légumes, les pommes de terre et le maïs), moins de chaulage, ... Pour plus d'infos, consulter la cellule GISER : http://www.giser.be/

3. Projet « Citoyenneté par le numérique »

- **Rappel du contexte**

Suite à de nombreuses réunions de consultation et de groupes de travail (dont un particulier réunissant les associations culturelles et sportives de Fernelmont), mais aussi suite à une enquête réalisée en 2013 auprès d'une soixantaine d'associations, beaucoup d'associations locales ont demandé « la création d'un CALENDRIER ANNUEL DES ACTIVITES ET MANIFESTATIONS ». Une réunion fut organisée en avril 2016, avec la participation de François Laureys, Gestionnaire de projets -Stratégie territoriale & Smart Cities au Bep, pour évoquer le projet de calendrier associatif et déboucher sur un projet de plateforme numérique collaborative.

Par ailleurs, il existe une volonté politique de faire de Fernelmont une Commune intelligente (SMART VILLAGE). Des fiches projets du PCDR intègrent cette dimension et un projet en particulier est en cours de concrétisation, celui du Presbytère à Noville.

Le GAL Meuse@campagne a un projet de « citoyenneté par le numérique ». C'est pourquoi le chargé de mission est invité à venir expliquer plus en détails son travail et les liens/ pistes de solution qui se dessinent pour Fernelmont en matière de citoyenneté et de numérique.

- **Présentation du projet par Mr JP TRESEGNIE (GAL Meuse@Campagnes)**

La fiche de JP Trésegnie s'intitule "Valorisation de la citoyenneté par le numérique". C'est la pierre angulaire de la stratégie de développement local du GAL. Elle fait le lien entre tous les autres projets et entend servir de support aux différentes problématiques spécifiques de la vie rurale.

Le numérique amène des changements considérables dans tous les aspects de la société. Le lien social et la participation citoyenne sont en première ligne de ces changements.

- Comment le numérique peut-il venir en appui aux dynamiques citoyennes ?
- Comment le numérique peut-il faciliter les relations entre les élus et la population ? Accès à l'information
- Comment le numérique peut-il fédérer, devenir un outil de cohésion sociale ?

C'est à toutes ces questions que va tenter de répondre le projet du GAL.

Aujourd'hui, un site a déjà été créé : « eureka.G1idee.be », l'objectif poursuivi est que les communes d'Andenne, Wasseiges et Fernelmont se l'approprient et l'utilisent ensuite pour consulter leurs citoyens.

➢ La présentation détaillée figure sur l'intranet de la CLDR
www.developpementruralfernelmont.info/intranetcldr.html

- **Réponses aux questions posées par la CLDR**

  ✓ Des besoins similaires devraient probablement exister dans les autres communes du GAL (calendrier annuels des activités et manifestations).

  ✓ Des logiciels Open source pourraient très vite être testés sur Fernelmont

  ✓ Le GAL est à disposition du groupe pour mener à bien ce projet, et mettre par la même occasion ses compétences à profit.

- **La CLDR propose** de réunir à nouveau les participants du groupe de travail qui avait très précisément identifiés les besoins pour rapidement envisager (avec l'aide du GAL), l'utilisation d'outils (test à évaluer après quelques mois).

4. Groupe de travail « Promotion de la santé »

Le 28 mars dernier, la FRW réunissait un groupe de travail dont les résultats attendus étaient la formulation de propositions d'actions à court, moyen et long terme (10 ans) à présenter à la CLDR et au Collège en matière de promotion de la santé.

Au vu de la faible mobilisation et ce, malgré la campagne de communication menée par la Commune (internet, invitation par mail, affichage et flyers dans les lieux publics...), la réunion a été annulée.

La FRW interroge la CLDR sur les suites à donner. Le résultat du tour de table est le suivant : **la CLDR propose de mettre sur pied un autre groupe de travail** citoyen pour un autre projet du PCDR. Ce GT sera chargé de proposer des mesures préventives et répressives visant à améliorer la propreté, et à sensibiliser les propriétaires à l'entretien de leurs biens, des abords de leur maison. La réflexion sera à envisager tenant compte du travail en cours par le Conseil communal des enfants et le Conseil consultatif des aînés.

Quant à la réflexion relative à la santé, lors de la prochaine programmation annuelle (des projets à poursuivre ou à entreprendre), la CLDR sera à nouveau interrogée et pourra ré-envisager la mise sur pied d'un groupe de travail sur le sujet. Au moment opportun, il faudra

voir s'il faut communiquer différemment pour mobiliser les fernelmontois (venue d'un expert, travail sur un seul déterminant de la santé, sur un projet concret, ...)

5. Etat d'avancement des projets en cours

- L'aménagement du bâty de Bierwart

Après l'installation d'une œuvre d'art au niveau du rond-point, la Commune de Fernelmont a répondu à un appel à projet (lancé par le SPW/DGO1) pour la verdurisation du site, avec cheminements piétons, du mobilier, des plantations, un abris bus et vélos ainsi que l'aménagement de quelques places de parking. Le dossier introduit a retenu l'attention du Ministre compétent.

- L'aménagement du presbytère à Noville-Les-Bois

Le Collège a rencontré le bureau d'étude après la CLDR du 15 mars pour arrêter les options et répondre aux questions des architectes afin que ces derniers puissent travailler à un premier avant-projet. Une seconde réunion plus technique a été organisée à la demande du bureau d'étude pour une discussion autour de l'accessibilité du bâtiment. L'avant-projet doit être déposé à la commune pour l'Ascension et sera présenté à la CLDR pour avis, **le 11 juin prochain.**

- L'aménagement d'une maison rurale à Noville-Les-Bois

Comme demandé par le SPW lors de la réunion d'introduction de la demande en convention DR, la Commune va introduire une demande de certificat d'urbanisme n°2 (CU2)[1] dans les prochaines semaines.

- L'aménagement du site de l'ancien hall de voiries à Noville-Les-Bois

Le chantier relatif à l'aménagement d'un jardin didactique a démarré : mare, plantations, ... Le Conseil communal d'avril a également approuvé le cahier spécial des charges pour l'assainissement du reste du site.

6. Divers

- **Renouvellement de la CLDR, explications**

Le PCDR a été approuvé par le GW en juillet 2017. Il s'agit d'une étape charnière de l'opération de développement rural, le moment parfois de revoir la composition de la CLDR comme le prévoit le ROI (règlement d'ordre intérieur) de la commission:

[1] Document qui donne un avis officiel sur une esquisse indiquant la nature des travaux à réaliser. Ce certificat permet de limiter le risque de se retrouver avec un bien difficilement utilisable ou revendable dans l'hypothèse où le demandeur serait confronté à un refus de permis d'urbanisme.

Article 18, *« Tout membre absent et non excusé à trois réunions successives sera réputé démissionnaire. Une lettre de signification lui sera adressée. Si,* ***dans les 15 jours à dater de l'envoi,*** *aucune réponse n'est parvenue* ***au Président****, la démission sera effective et actée par le Conseil Communal. »*

Cette procédure a été appliquée (durant l'été 2017). S'en est alors suivie la démission de 8 membres: SINGH GUNEET, Jean-Marie PAESSCHIERSSENS, Gilles VERSCHOORIS, Clara SACRE, Emile ROELEN, Mathieu ROLAND, David VANDERCAMME, Maxence SCHAAB.

Les postes occupés par ces 8 personnes sont dorénavant vacants :

- Village de Bierwart : deux places vacantes
- Village de Franc-Waret : une place vacante
- Village de Hemptinne : une place vacante
- Village de Marchovelette : une place vacante
- Village de Noville –Les –Bois : une place vacante
- Commerce/PME/Indépendants : deux places vacantes

Pour rappel, il reste toujours des places vacantes pour :

- le village de Hingeon (depuis la démission de Mr Paulin).
- Le milieu culturel/ associatif/ sportif (depuis la démission de Mr Cogels)

Un appel à candidatures est lancé dans la brochure que les citoyens fernelmontois ont reçu fin avril (2018).Un formulaire de candidature spontanée est disponible sur le site de l'ODR (www.developpementruralfernelemont.info)

Après l'installation du nouveau Conseil communal (en décembre 2018), le ¼ communal fera l'objet d'un renouvellement. L'occasion de faire le point quant au ¾ des postes citoyens et de relancer éventuellement un nouveau appel à candidatures.

Il n'y a pas de démarche spécifique à réaliser pour les membres actuels (hors quota politique) qui souhaiteraient conserver leur mandat !

- **Etude du maillage écologique**

La Commune a rencontré l'étudiant qui lui a présenté l'état d'avancement de son travail (pour rappel, un diagnostic du territoire et des pistes d'aménagement). Une réunion avec des personnes de terrain est à nouveau programmée à court terme.

- **Label 3 étoiles**

La Commune de Fernelmont s'est vue décernée un label 3 étoiles pour les actions menées dans le cadre du plan Maya.

Condroz

Havelange, le 13 juin 2018

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du 11 juin 2018

Présents :
Christelle PLOMTEUX, Pascale JAVAUX, Vincent MATHIEU, Michel RODEMBOURG, Dimitri SIMONS, Sylvie TROUSSART-KINET, André THOMAS, Julie NELISSE, Jean DELCOURT, Francine DESMEDT, Liliane CUYPERS
Administration communale : Clément CASSART, C. DEBELLE
FRW : Audrey WANZOUL et Anne-Marie DE MOOR
Invités : Michel Brasseur, Xavier Wolfs (auteurs de projet – bureau A²bw sprl)

Excusés :
Jean-Claude NIHOUL, Nicolas HUBERTY, Roger PENNING, Julien LEMAIRE, Laurence GRANVILLE, Xavier STASSART, Lucie BURETTE, Anne-Marie PETERS

Absents et non-excusés :
Tanguy FRANCART, Vincent DETHIER, Laurent HENQUET, Marc TARGEZ, Andy DORVAL, Thierry COCQUYT, François LOUETTE, Marc BAUDOIN

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 mai 2018

Le compte-rendu est approuvé sans remarque.

2. Composition de la CLDR

Comme le stipule le règlement d'ordre intérieur de la CLDR, tout habitant de Fernelmont peut, à tout moment, introduire sa candidature pour être membre de la commission. Un formulaire se trouve sur le site de l'opération de développement rural. Plusieurs postes sont vacants.

Etant donné que la composition de la CLDR ne sera officiellement revue qu'en janvier 2019, après l'installation du nouveau conseil communal, la FRW propose à la commission d'accepter que les nouveaux candidats, qui se manifesteraient d'ici là, puissent être invités aux prochaines réunions. La CLDR marque son accord sur cette idée.

La CLDR acte la démission de S. Deschampheleire. Elle demande à la Commune de vérifier si F. Louette habite encore Fernelmont.

3. Présentation de l'avant-projet de « Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois »

Audrey Wanzoul rappelle les changements demandés par le Collège à l'auteur de projet, suite à la consultation de la CLDR :

Bâtiment

- Installation d'un ascenseur (PMR) et escalier à l'extérieur du bâtiment : habillage différent, tenant compte du traitement futur de la façade arrière, dans un matériau adapté au budget global et d'un entretien facile.
- Accès indépendant aux étages, depuis l'arrière du bâtiment (via l'ascenseur/escalier)
- Possibilité de fermer des parties du bâtiment si elles sont inutilisées à certains moments.

Au rez de chaussée :

- Espace d'accueil comprenant un bureau partagé : Prévoir un espace plus ouvert mais toujours accessible depuis les 2 espaces polyvalents.
- Espace polyvalent (modulable), de conférence, de détente, d'échange et/ou de créativité
- Espace de réunion (au niveau de l'annexe)
- Kitchenette, avec si possible un accès facile aux espaces polyvalents (voir si un passe-plats est envisageable)
- Sanitaires (classique et PMR) à déplacer

Au 1ier étage :

- Espace ouvert libre d'accès
- Espace de réunion, en maintenant un mur sans ouverture / pignon aveugle (pour des projections et/ou rangement et/ou expositions temporaires)
- Bureau(x) partagé(s)
- Sanitaires : 2 WC classiques

Au 2ième étage :

- état brut (sol inclus) comprenant les câbles et fluides

Abords

- Maintien des arbres existants et en bonne santé ; Pour cela, le bureau d'études se charge de demander l'avis d'un expert dans le domaine. L'idée est de maintenir un espace vert.

- Emplacement trop excentré de l'abri pour vélos électriques. Il devrait être plus près du bâtiment pour faciliter la gestion et la surveillance (dégradation/sécurité)
- Eclairage des abords : parking, axes, mise en valeur du bâtiment et parc dans un esprit de confort et de sécurité. Il faudra voir si l'abattage des arbres sera suffisant.
- Accueil éventuel d'un kiosque à musique (même mobile) : Prévoir simplement une borne électrique qui pourrait servir à diverses activités extérieures

Les auteurs de projet présentent l'avant-projet :

Abords

L'objectif est de maintenir les arbres existants en bonne santé. Pour cela, il est prévu de demander l'avis d'un expert dans le domaine. Une nouvelle végétation sera plantée en complément de celle existante.
Les abords immédiats du bâtiment sont en mauvaise état (pavés, égouttage superficiel, ...)
L'abri-vélo est déplacé à proximité du presbytère, dans la zone parking.

Travaux à réaliser :

- ✓ Revêtements drainants : pavés béton
- ✓ Aucune modification du relief hormis à proximité du bâtiment
- ✓ Eclairage des abords : potelets, façade du presbytère, petits lampadaires pour l'axe maison communale.
- ✓ Utilisation d'un seul matériau commun (Corten).
- ✓ Parking de 20 places (dont une place PMR)
- ✓ Démolition partielle du mur d'enceinte pour liaisonner les deux places. Conservation de bancs et d'un marquage au sol.
- ✓ Sablage et jointoyage du mur de la partie gauche. La limite du mur, sur sa partie gauche, ne change pas.
- ✓ Démolition du morceau de mur contenant la boîte aux lettres. Remplacement par un muret.
- ✓ Réalisation d'un « totem» éclairé, en corten, avec une zone d'affichage.

Bâtiment

Le bâtiment est vétuste, extérieurement et intérieurement. La stabilité de certains planchers est menacée. L'humidité est très présente à l'intérieur. Le manque de ventilation et la végétation grimpante sur la façade arrière en sont les principales causes. Les auteurs conseillent de trouver le moyen de ventiler le bâtiment tout en maintenant les dispositifs de fermeture de celui-ci. Le plafonnage se décolle à plusieurs endroits. La toiture et le bardage arrière sont probablement en ardoises amiantées. La charpente est dans un état convenable. Quelques interventions ponctuelles de renforcement seront néanmoins nécessaires. Il y a un

puit à l'arrière du bâtiment. Le dispositif de sécurité doit être remis en place. On remarque d'anciennes fondations à gauche de la façade latérale du presbytère. Ces fondations étaient probablement celles d'une ancienne annexe dont la trace est toujours visible sur la façade latérale.

L'avant-projet prévoit un ascenseur accessible aux PMR à l'arrière du bâtiment.
L'intervention sera relativement discrète. La façade est peu visible et déjà bardée d'ardoises. La dimension de la cabine sera de 110 x 140 cm. L'installation d'un ascenseur à l'arrière du volume principal modifie fortement l'organisation du plan du rez-de chaussée. Cela présente plusieurs avantages :

- ✓ Une grande polyvalence et flexibilité : on libère totalement l'intérieur du presbytère en évitant un bloc « ascenseur – escalier – circulation » qui représente le quart de la surface du presbytère.
- ✓ Une meilleure circulation : un seul couloir central qui distribue la totalité des pièces.
- ✓ Techniquement plus facile à réaliser : construire une gaine ascenseur dans ce bâtiment aurait demandé de casser les voûtes en cave et de rehausser la charpente du volume principal.
- ✓ Des espaces plus confortables : La nouvelle circulation permet de mieux rentabiliser les m² et d'éviter la perte d'un quart de la surface au sol. Cela permet de respecter le programme avec des locaux confortables.
- ✓ Un accès indépendant aux étages tout en ayant la possibilité de fermer l'espace du rez-de-chaussée lorsqu'il est inoccupé.

Le cloisonnement au rez est réalisé via des cloisons légères. On obtient ainsi une grande polyvalence dans l'organisation des espaces intérieurs. On pourra plus facilement changer le cloisonnement dans le temps.

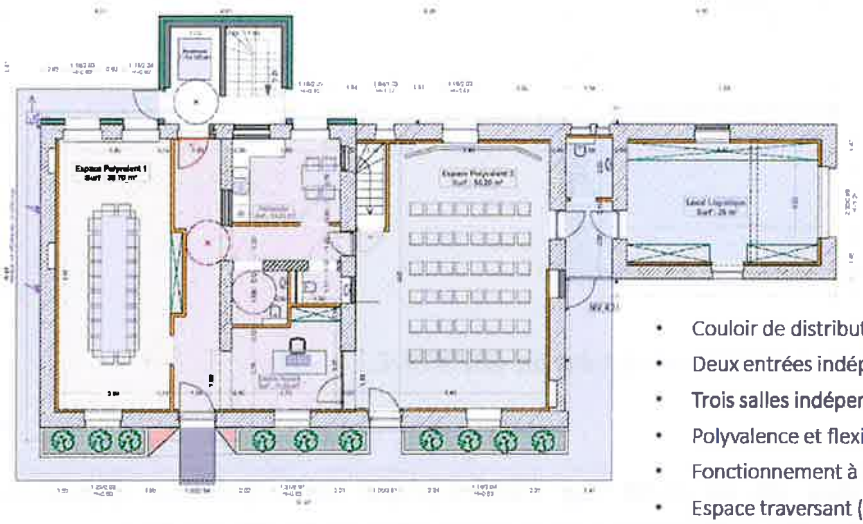
Les sanitaires du rez ont été déplacés.

Travaux à réaliser :

- ✓ Démolition de tous les planchers hormis le plafond de la cave
- ✓ Nouvelle dalle poutrains-claveaux à tous les étages
- ✓ Isolation complète du bâtiment : du sol rez-de-chaussée, des murs par l'intérieur, de la toiture par l'extérieur, de la façade arrière via un crépi sur isolant de teinte « terre cuite »
- ✓ Nouveaux châssis aluminium gris moyen
- ✓ Nouvelle toiture en ardoises grises (sarking)
- ✓ Cloisons intérieures légères (Toutes les pièces devraient être carrelées avant la pose des cloisons afin de pouvoir les bouger aisément)
- ✓ Revêtement de sol à définir
- ✓ Murs plafonnés ou contre-cloison
- ✓ Plafond plafonné dans les pièces polyvalentes et faux-plafond 60/60 dans les pièces techniques et les couloirs.
- ✓ Ventilation double flux avec récupération de chaleur
- ✓ Electricité totalement neuve

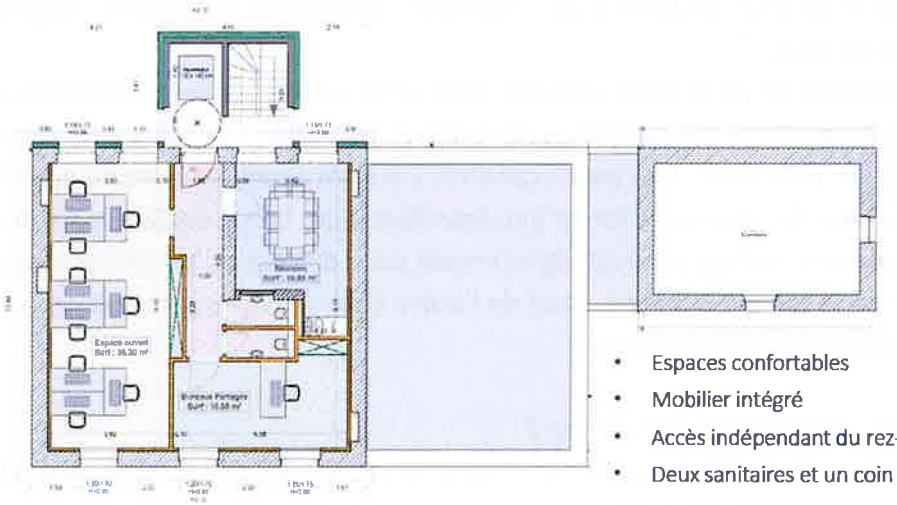
- ✓ Démolition des toitures en pente des annexes pour mettre en évidence le volume principal du presbytère
- ✓ Sablage, jointoyage et hydrofuge des parements
- ✓ Nouvelle corniche
- ✓ Mise en évidence de l'entrée via un module en acier Corten
- ✓ Jonction entre l'annexe (ascenseur et escalier) et le volume principal réalisée via une façade vitrée pour amener de la légèreté.

Plan du rez-de-chaussée



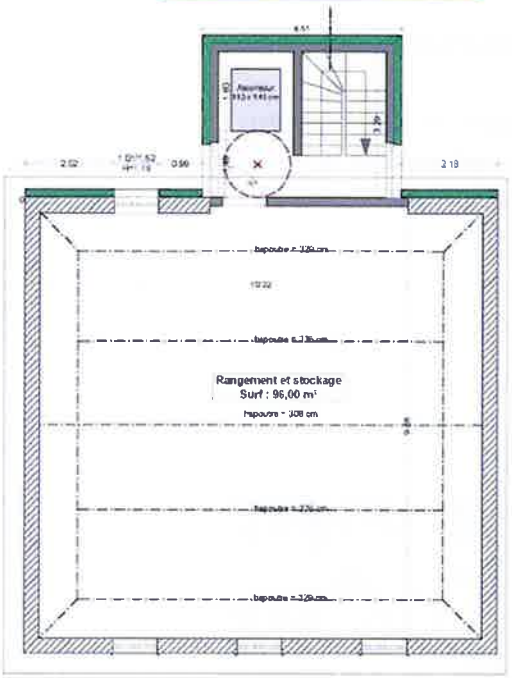
- Couloir de distribution traversant
- Deux entrées indépendantes
- Trois salles indépendantes
- Polyvalence et flexibilité
- Fonctionnement à des périodes variables
- Espace traversant (orientation)
- Mobilier intégré
- Couloir technique

Plan de l'étage



- Espaces confortables
- Mobilier intégré
- Accès indépendant du rez-de-chaussée
- Deux sanitaires et un coin café

Plan des combles



- Un grand espace de 96 m²
- Accès indépendant des autres étages
- Etat brut (brique, chape et charpente apparents)
- Toiture isolée par l'extérieur

La nouvelle estimation de cet avant-projet est de 687.874 €.

4. Questions et avis de la CLDR sur l'avant-projet de « Création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois »

Globalement, la CLDR apprécie l'avant-projet, beaucoup plus « léger ». Elle félicite les auteurs qui ont été à l'écoute de son avis.

4.1. Questions de la CLDR

Q : Qu'en est-il de la zone située dans le parc, derrière l'actuel mur d'enceinte ? Des petits camions y auront-ils accès ?
R : Il s'agit d'une extension de la place actuelle. Cela offre une meilleure visibilité et une ouverture vers le presbytère, qui remplira une fonction publique. Cet espace ouvert vise à donner envie aux gens d'y aller. Des petits camions y auront accès. Le marché pourrait se développer de ce côté. Si nécessaire lors d'une manifestation, la rue entre le parc du presbytère et la place du village pourrait être fermée pour disposer d'un plus grand espace. Par ailleurs, comme le terrain enherbé, situé de l'autre côté de cet espace, est en gradins, cela créera une espèce d'amphithéâtre.

Q : Qu'en est-il de l'équipement numérique ?
R : Le subside ne couvre pas les équipements numériques. En dehors du câblage et du mur aveugle, l'auteur n'a pas eu d'autres demandes à ce sujet dans sa mission. Pour l'équipement numérique, la commune compte demander d'autres subsides via un futur appel à projet.

Q : Pourquoi avoir supprimé l'espace polyvalent 1 en « L » présenté précédemment ?
R : En plaçant la kitchenette à cet endroit, elle est à un endroit stratégique, entre les deux espaces fonctionnels. On retrouve l'espace « perdu » par la suppression du « L » via l'espace polyvalent 2 et la grande salle de 96m² sous les combles.

Q : La ventilation mécanique contrôlée (VMC) peut-elle être utilisée pour l'air conditionné ?
R : Oui mais c'est couteux et pas nécessairement fiable.

Q : Où sera placé le système de ventilation ?
R : Habituellement, il est préférable de démarrer en haut du bâtiment et de passer par la gaine technique mais c'est encore à étudier.

Q : Où sera placé le système de chauffage ?
R : Cela va dépendre du système choisi ; Peut-être dans le local logistique ou dans la cave. Il se pourrait qu'on utilise des unités multisplit car c'est un système peu onéreux et efficace pour ce genre de locaux, qui ne sont pas utilisés en permanence.

Q : Où mène l'escalier situé au rez sur le plan ?
R : A la cave.

Q : Quel est le matériau utilisé pour l'annexe à l'arrière ?
R : Des ardoises qui rappellent celles du toit.

Q : Pourquoi un crépi sur la façade arrière ?
R : S'il y a eu un bardage, c'est qu'il y a probablement eu des problèmes que le crépi devrait solutionner.

Q : Pourquoi n'y a-t-il pas de citerne d'eau ?
R : Car il y a un puits dont l'eau pourrait servir pour les chasses d'eau.

Q : La VMC à double flux demande-t-elle de l'entretien ?
R : Un simple nettoyage des filtres suffit, s'il est fait dans les délais préconisés

Q : Avec des cloisons légères, ne risque-t-on pas des problèmes acoustiques ?
R : Si les cloisons gyproc sont bien posées (2 plaques de 12,5mm. de chaque côté avec un isolant acoustique au centre), le résultat est meilleur qu'avec un mur de blocs.

4.2. Avis, suggestions de la CLDR

- *Envisager des « sas énergétiques » aux entrées du bâtiment :* Un « sas » est prévu à l'arrière, via l'annexe. Cela pourrait être envisagé dans l'avancée en corten, à l'avant, mais avec le risque de devoir agrandir cette avancée et que cela soit inesthétique.

- *Aménager un sentier sinueux « champêtre » entre l'entrée avant du presbytère et le parking arrière de l'administration communale, à la place du sentier proposé dans l'avant-projet* : L'auteur de projet n'est pas favorable à cette proposition car cela demanderait des investissements supplémentaires pour une petite différence de 15m. De plus, cela irait à l'encontre de la force, de l'esprit, que les architectes ont voulu mettre dans le projet.

- *Placer une porte coulissante à la cuisine :* Les pompiers exigeront probablement une porte coupe-feu et les portes coupe-feu coulissantes sont très onéreuses. A la place, les auteurs pourraient envisager de centrer la porte et de prévoir l'ouverture vers le couloir (à 180°), avec un verrou au sol pour la bloquer contre le mur.

- *Envisager la pose de panneaux photovoltaïques à moyen terme*

- *Prévoir un cheminement entre le parking PMR et l'arrière du bâtiment, pour faciliter l'accès des PMR*

- *Envisager un puits canadien qui permettrait de préchauffer l'air en hiver et de le prérefroidir en été, par l'intermédiaire d'un conduit d'amenée d'air enfoui dans le sol :* Vu que ce système ne coûte pas cher, les auteurs sont d'accord d'envisager la pertinence d'un tel système pour un bâtiment comme celui-là, vu la concentration dans les salles.

5. Suites

L'avis de la CLDR sur cet avant-projet sera joint au dossier « avant-projet », qui sera présenté aux pouvoirs subsidiant le 19 juin. Lors de cette réunion, les fonctionnaires du SPW pourraient formuler d'autres remarques.

Ensuite, l'auteur pourra finaliser le projet (cahier des charges, métrés précis, etc...). Celui-ci sera présenté à la CLDR pour information. A ce stade, il n'y aura plus de possibilités de remettre de nouvelles suggestions. Au plus tard, le projet définitif devrait être déposé à Pâques 2019. Ce n'est qu'après que les entreprises de travaux pourront être désignées.

Très bonnes vacances à chacune et chacun !

Havelange, le 26 mars 2018

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR, le 15 mars 2018

Présents :
Christelle PLOMTEUX, Vincent DETHIER, Pascale JAVAUX, Thierry COCQUYT, Sylvie TROUSSART-KINET, André THOMAS, Vincent MATHIEU, Xavier STASSART, Michel RODEMBOURG, Anne-Marie PETERS, Liliane CUYPERS

Administration communale : Clément CASSART, Christine DEBELLE
Bureau d'étude « a²bw » : Michel BRASSEUR
FRW : Audrey WANZOUL

Excusés :
Jean-Claude NIHOUL, Tanguy FRANCART, Jean DELCOURT, Dimitri SIMONS, Julien LEMAIRE, Roger PENNING, Lucie BURETTE, Andy DORVAL, Marc BAUDOIN, Sylvie DESCHAMPHELEIRE

Absents et non-excusés :
Marc TARGEZ, Laurent HENQUET, Nicolas HUBERTY, François LOUETTE, Laurence GRANVILLE, Francine DESMEDT, Julie NELISSE

.....

Objectifs
- **Présenter une première esquisse** pour la création d'une maison multiservices orientée numérique dans le presbytère de Noville-les-Bois
- **Ecouter, entendre toutes les remarques et suggestions de la CLDR**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 février 2018

Thierry COCQUYT était excusé à la réunion. Moyennant cette correction, le compte-rendu est approuvé.

2. Contexte

L'échevine du DR introduit la réunion en rappelant quelques éléments justifiant la mise en œuvre de ce projet :
- Projet qui répond aux souhaits exprimés par la population et attentes d'acteurs du territoire
- Lieu d'accueil différent (complémentaire par sa capacité d'accueil et par ses équipements) des maisons de village existantes
- Lien à faire avec le GAL et la FP ad-hoc
- Opportunité communale de disposer du presbytère (via un bail emphytéotique de 75 ans à la Commune de Fernelmont) ; sauvegarde, valorisation et mise à disposition d'un patrimoine

Il est précisé, suite à une interpellation d'un membre de la CLDR, que le bien peut être rénové (dans la cadre du bail emphytéotique). La Fabrique d'Eglise était incapable d'entretenir le bâtiment, elle le récupèrera (restauré et entretenu) ou pas (si renouvellement du bail dans 75 ans).

L'échevine du DR rappelle aussi que, suite au lancement de l'offre, la Commune a reçu des bureaux d'architectes pour une réunion d'information sur le projet à la commune et une visite du presbytère a également été organisée. Trois candidats ont ensuite remis des propositions plus précises qui ont été présentées au comité d'avis, lequel a analysé plus en détails les 3 offres et proposé au Collège les forces et faiblesses de chacune d'elles. Le Collège a ensuite désigné le bureau a²bw sprl (Atelier des architectes Brasseur et Wolfs sprl) pour mener plus avant le projet.

Le Collège a bien désigné un auteur et non un projet !

Le bureau **a²bw** sprl a imaginé le projet (première esquisse et pistes pour l'aménagement) à partir des premiers souhaits déjà récoltés/ éléments repris dans la FP du PCDR concernant :

- ✓ La rénovation du bâtiment
- ✓ L'aménagement des abords : intégrant le parc mais également la prise en compte de la rénovation des murs d'enceinte et l'aménagement de cheminements piétons vers la Maison communale et la Place Communale.

➢ **Reste à savoir si cette première proposition convient aux attentes de la population, à celles des publics et/ou associations ?**

3. Quelques pré-requis

La FRW redéfinit le concept de « maison multiservices »
qui insiste sur la nécessité de retrouver des services (publics et/ou privés) de proximité au cœur des villages. C'est un espace dans lequel sont mis à la disposition de la population locale un ensemble de services apportant une réponse à des besoins identifiés, en vue d'accroître leur accessibilité.

Le projet de Noville-Les Bois est une maison multiservices « intelligente »:
Ce projet veut également être un living lab qui permettra de démocratiser l'accès aux technologies émergentes et se doter d'équipements numériques mis à disposition du citoyen pour faciliter la communication et tisser un réseau entre les personnes, associations et organisations diverses de la Commune.

La FRW attire également l'attention des membres présents sur les éventuels liens à faire avec d'autres FP du PCDR, et notamment :

- « DEVELOPPEMENT D'INITIATIVES EN FAVEUR DES AINES ET INTERGENERATIONNELLES »
- Hébergement des actions qui découleraient de la fiche-projet intitulée « CREATION D'UNE PLATE-FORME «JEUNES», CONSTITUTION D'UN RESEAU D'ADULTES REFERENTS OU D'UNE AUTRE STRUCTURE DE TYPE »
  Le projet vise dans un premier temps une organisation de rencontres entre jeunes, en tournante dans les villages, dans le but de leur permettre de se connaître, de lancer des projets concrets, communs, fédérateurs/rassembleurs et d'échanger leurs expériences.
  La maison multiservices pourrait également être un lieu pour l'organisation d'activités de sensibilisation, d'initiations, de formations autour de l'utilisation des nouveaux outils technologiques de communication (smartphone et autres)
- « AMELIORATION DE L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE »
- « CREATION D'UNE AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL OU STRUCTURE DE DEVELOPPEMENT LOCALE »
- Création d'un espace de co-working issu de la fiche-projet intitulée « MISE EN PLACE D'UNE MAISON MULTISERVICES DANS LE PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES »

4. Présentation d'une première esquisse d'aménagement, par le bureau a²BW et échanges avec les participants

4.1. Présentation



Après avoir présenté le bureau d'étude (composition, expériences, fonctionnement), Michel BRASSEUR expose les grandes lignes du projet d'aménagement tenant compte de son analyse de la situation existante.

- Cloisonnement du parc
- Besoins en espace et en espaces publics verts
- Bâtiments communaux peu connectés au contexte
- Entrée du presbytère trop discrète
- Traces historiques et patrimoine insuffisamment exploités

La proposition tient compte de la préservation (et mise en valeur) du bâtiment ainsi que d'une réappropriation de l'espace extérieur par la population. Concrètement,

- Rénovation du presbytère >>> Façades extérieures inchangées/ intérieur complètement vidé. Construction de nouveaux niveaux en béton (à desservir par un ascenseur). Locaux affectés côté fenêtres, les circulations et les sanitaires au centre du bâtiment. Remplacement de la toiture de la première annexe (toiture plate pour une plus grande mise en valeur du bâtiment principal).
  Phase 1 : mise aux normes comprenant la rénovation du gros-œuvre, un rez de chaussée fonctionnel et parachevé. Phase 2 : aménagement et parachèvement des étages
- Extension de la place communale et démolition partielle du mur d'enceinte (extension de l'espace public dans le parc du presbytère, création de « gradins » et maintien de la végétation intéressante et existante)
- Aménagement du parc et espaces verts (orientation des vues et des circulations, et intégration des bâtiments communaux et de l'abri pour les vélos, près de la cabine électrique) + parking
- Reconnexion des éléments bâtis du contexte (axes et connexions église/presbytère + maison communale/contexte)
- Appels visuels et participation d'artistes locaux (appels et repères visuels : auvent, luminaire, signalisation)

4.2. Réactions des membres de la CLDR

De manière générale, les membres présents apprécient les pistes d'aménagements présentées, autant pour le respect de la valeur patrimoniale du bâtiment que pour son intégration dans son environnement.

* POUR LE BATIMENT

❑ Eléments **À RETENIR** dans la proposition du bureau d'étude a²bw

- **La conservation du bâtiment actuel et ses annexes (pas de dénaturation)**
- Le nombre d'accès/d'entrées au bâtiment
- L'installation d'un ascenseur (PMR)

❑ Eléments **À REVOIR** dans la proposition du bureau d'étude a²bw

- La localisation des sanitaires, à déplacer au rez de chaussée (pour ne pas avoir le nez dessus lorsqu'on entre dans le bâtiment) et ajouter un WC au 1ier étage

❑ Nouveaux éléments **À PRENDRE EN CONSIDÉRATION**

Les membres de la CLDR ont précisé LES BESOINS EN ESPACES et en équipements au regard des services et activités qui pourraient être organisées dans le bâtiment (dépouillement détaillé en annexe).

Au rez de chaussée :
Espace d'accueil/hall d'entrée, bureau partagé, kitchenette (voir petite cuisine équipée pour l'accueil de groupes également), sanitaires, espace de réunion et/ou espace polyvalent

Au 1ier étage :
Espace ouvert libre d'accès, bureaux partagés, sanitaires, espace de réunion/de conférence et espace polyvalent

Au 2ième étage :
Rangement et stockage de matériel

+ un espace de détente (d'échange et/ou de créativité) au rez de chaussée et/ou au 1ier étage.

* POUR LES ABORDS

❑ Eléments **À RETENIR** dans la proposition du bureau d'étude a²bw

- La démolition partielle du mur d'enceinte (conservation historique, via quelques « traces ») avec **ouverture vers la place communale**
- L'aménagement du parc
- Le revêtement en pavés pour la « nouvelle » place
- La création d'un axe « Orient-Occident »
- L'éclairage des cheminements (une nécessité d'installer différents points lumineux !)
- Le maintien des arbres existants (en bonne santé)
- La localisation du parking

❑ Eléments **À REVOIR** dans la proposition du bureau d'étude a²bw

- L'emplacement de l'abri pour vélos électriques : trop excentré, il devrait être plus près du bâtiment pour faciliter la gestion et la surveillance(dégradation/sécurité)
- Le maintien d'une partie du mur d'enceinte, « effet rempart » à renforcer légèrement (avec quelques éléments plus haut, dans les coins par ex). Ceux-ci pourraient être valorisés ou rendus fonctionnels également (panneau d'affichage, etc.)
- L'aménagement de l'entrée en acier corten, forme et/ou matériaux à réétudier (plus ouvert/avenant, en verre ?)

Autres suggestions de la CLDR :

- Ajouter un cheminement sinueux (plus direct/raccourci/dans un but de promenade) entre la Maison communale et l'ancien Presbytère et vers la pharmacie
- Envisager la pose de pavés de couleurs différentes pour la « nouvelle » place, de manière à créer un damier (jeu d'échecs à taille humaine)
- Envisager une toiture végétale sur la toiture plate de la 1ière annexe
- Envisager la possibilité d'accueillir éventuellement un kiosque à musique (même mobile)
- Prévoir un poste isolation acoustique

5. Suites

Le Bureau a²BW sprl va retravailler son esquisse et proposer un avant-projet (pour la mi-mai) en fonction :

- de ce qu'il a entendu ce soir
- des directives qui lui seront données par le Collège

La CLDR sera tenue informée des suites et à nouveau consultée au stade avant-projet

L'échevine du DR remercie Monsieur Brasseur ainsi que les participants ; les avis remis permettront d'enrichir l'esquisse présentée et d'aider l'auteur de projet dans son travail.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2
B- 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
condroz@frw.be - www.frw.be

Condroz

Havelange, le 1er mars 2018

FERNELMONT – opération de développement rural

Compte-rendu de la réunion de la CLDR, le 21 février 2018

Présents :
Jean-Claude NIHOUL, Christelle PLOMTEUX, Tanguy FRANCART, Vincent DETHIER, Nicolas HUBERTY, Vincent MATHIEU, Roger PENNING, Andy DORVAL, Michel RODEMBOURG, Julie NELISSE, Anne-Marie PETERS, Lucie BURETTE, Jean DELCOURT

Administration communale : Clément CASSART
Bureau d'étude « Traject » : Jonathan HAYNES
FRW : Audrey WANZOUL, Anne-Marie DE MOOR

Excusés :
Pascale JAVAUX, Laurent HENQUET, Sylvie DESCHAMPHELEIRE, Dimitri SIMONS, André THOMAS, Liliane CUYPERS, Francine DESMEDT

Absents et non-excusés :
Marc TARGEZ, François LOUETTE, Julien LEMAIRE, Laurence GRANVILLE, Xavier STASSART, Sylvie TROUSSART-KINET, Marc BAUDOIN, Thierry COCQUYT

.....

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 novembre 2017

Le compte-rendu est approuvé.

2. Approbation du rapport annuel de la CLDR

La CLDR approuve le rapport annuel qui comprend le bilan des activités 2017 ainsi que le programme 2018, en ce compris la prochaine demande de convention pour une maison rurale polyvalente.

Le Bourgmestre profite du point pour faire un rapide état d'avancement des projets prioritaires du PCDR :

- **Création d'une maison multiservices dans le presbytère de NLB (première demande de convention DR)**

Suite au lancement de l'offre, la Commune a reçu 15 propositions. Elle a organisé une réunion et une visite du site pour donner des compléments d'informations aux candidats. Trois candidats ont ensuite remis des propositions plus précises qui ont été présentées au comité

d'avis le 08 février. Ce dernier s'est à nouveau réuni le 16 février pour analyser plus en détails les 3 offres et proposer au Collège les forces et faiblesses de chacune d'elle.
Le Collège devrait désigner le bureau d'études fin février.
Si la date convient à l'auteur, une réunion de CLDR est prévue le 15 mars. Le but est de guider l'auteur pour la réalisation de son avant-projet, en demandant l'avis des membres.

- **Création d'une maison rurale polyvalente**

Avec l'accord de la CLDR et l'approbation du Conseil communal, la Commune rencontrera début mars les Cabinets et administrations (DGO3 et CFWB) pour l'introduction d'une seconde demande de convention DR.

- **Vicinal**

Ce projet ne fera plus l'objet d'une deuxième demande de convention puisque le Conseil a décidé de faire d'abord une demande pour la maison rurale polyvalente.
La Commune envisage de revoir quelque peu le tracé (de manière à relier les villages de Noville-Les Bois et Franc Waret). Elle a organisé une visite avec la DGO1 pour expliquer le projet, voir les traversées de régionales et notamment discuter du passage sur leur terrain près du pont de l'autoroute.

Par contre, il y a plusieurs problèmes à régler par rapport à des propriétés, des baux à ferme, le drainage et l'entreprise « ardoises et matériaux ». Les solutionner risque de prendre du temps et d'augmenter le coût du projet.

- **Réalisation d'une étude du potentiel écologique**

Le comité d'accompagnement du projet s'est déjà réuni et l'étudiant a commencé son travail.
Il devrait faire une première présentation au comité fin mars, début avril.

3. Présentation de la phase 1 « Diagnostic » & 2 « Définition des objectifs » du plan communal de mobilité, par le bureau d'étude « Traject »

3.1. Présentation aux membres de la CLDR et de la CCATM

Après avoir expliqué la typologie et le profil sociodémographique & de mobilité de la commune ainsi que ses principaux pôles générateurs de déplacements,
Jonathan Haynes de « Traject » présente les résultats de son étude, en matière de :

- Déplacements à pieds et PMR
- Déplacements à vélo
- Transport public et intermodalité
- Circulation automobile et deux roues motorisées
- Sécurité routière
- Trafic de marchandises
- Stationnement
- Mobilité scolaire
- Services de mobilité
- Dynamiques communales

La présentation du diagnostic est suivie de proposition d'objectifs et des degrés de priorité associés. Ci-après, se trouvent les grandes lignes directrices uniquement. Les objectifs plus opérationnels sont repris dans le rapport complet.

Pour rappel, **le Plan Communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de sa mobilité à l'échelle d'une commune.**

Ses objectifs consistent en l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité, de la sécurité routière et du cadre de vie sur le territoire communal.

En matière d'accessibilité et de mobilité, l'idée est d'organiser un système de déplacements cohérent pour les personnes et les marchandises dans la commune. Le plan doit :

- être multimodal et hiérarchisé ;
- offrir une réponse en terme d'accessibilité aux pôles d'activité principaux, pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite ;
- favoriser la marche à pied, le vélo et les transports collectifs, encourager l'intermodalité et un usage plus rationnel de l'automobile ;
- contribuer à localiser au mieux les lieux de vie et d'activité, en favorisant la mixité des fonctions.

En matière de sécurité routière, le PCM a pour objectif de réduire le nombre et la gravité des accidents de la route.

En matière de qualité du cadre de vie, le PCM vise à améliorer la convivialité des espaces publics, y favoriser le développement d'activités dites « de séjour » (vie locale) et diminuer les nuisances environnementales (bruit, pollution atmosphérique...).

Sur base des constats faits dans le diagnostic de la situation existante (phase 1), le PCM répondra à chacun de ces points en vue d'améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire communal de Fernelmont.

1. Favoriser la marche
2. Favoriser l'utilisation du vélo
3. Favoriser l'usage des transports en commun
5. Rendre la commune plus « safe »
6. Améliorer la mobilité scolaire
7. Améliorer la mobilité des PMR
8. Améliorer la qualité de vie sur le territoire communal

Les rapports finaux des phases 1 et 2 sont consultables et téléchargeables sur l'intranet de la CLDR (www.developpementruralfernelmont.info/intranetcldr.html).

3.2. Réactions des membres de la CLDR et de la CCATM

Quelle est la suite de la procédure ?

Suite à une première approbation par le comité technique, une soirée d'information à destination de la population fernelmontoise a déjà été organisée. Après avoir transmis les résultats de l'étude aux commissions communales d'avis (ce jour), une dernière présentation est envisagée, devant le Conseil communal courant du mois de mars.

Des ateliers « Poids lourds » et Modes actifs » sont programmés respectivement en mars et avril/mai de manière à mener plus avant la réflexion de ses deux problématiques.

- La CLDR et la CCATM seront de nouveau invitées à réfléchir aux liaisons (mode doux) inter-villages : identification des chemins et sentiers les plus pertinents pour la définition d'un réseau à valoriser.

Une fois le plan d'actions finalisé, il sera soumis à enquête publique ainsi qu'à la CLDR et à la CCATM, fin 2018.

Enumération d'initiatives menées par la Commune

La Collège n'a pas attendu la finalisation de son PCM pour déjà initier différentes actions en matière de mobilité :

- l'aménagement de **trottoirs** à Hingeon et Forville (côté commerces), à Seron et rue du Calvaire à Marchovelette
- le déplacement des panneaux d'**entrée d'agglomération**
- l'uniformisation de la **limitation de la vitesse** à Pontillas
- le **ralentissement de la circulation** rue Massart à Noville-les-Bois et avenue de la Libération à Forville
- la **sécurisation de l'école** d'Hingeon
- l'aménagement d'un **parking** à l'arrière de l'école de Marchovelette
- l'augmentation d'**espaces de co-voiturage**
- l'achat groupé de **vélos électriques** (en partenariat avec le Province de Namur)
- la limitation du tonnage des **poids lourds** via des contrôles de police et une meilleure signalisation

Précision apportée par le bureau d'étude « Traject » concernant ce dernier point :
La mise en œuvre de contraintes physiques pour limiter l'accès aux poids lourds est difficile voire impossible car d'autres usagers de la route doivent accéder à ces mêmes voiries (charrois agricoles, services incendies, de déneigement, ...). C'est pourquoi, dans le cadre de leur mission, le bureau d'étude travaille sur 3 axes :

- la signalétique au niveau des voiries régionales et de l'autoroute. Des changements de référencement au niveau des GPS sont envisagés également
- la sensibilisation des conducteurs, au minimum ceux qui fréquentent le parc d'activité économique de Noville-les-Bois
- la restriction via des contrôles de police ou autre(s)

Quelques points d'attention

- la nécessité d'aménager des dispositifs sécurisés pour le stationnement des **vélos électriques.** Penser à une localisation judicieuse de ces derniers, et notamment à proximité des 3 abribus du territoire les plus fréquentés pour favoriser la multimodalité
- la prise en compte du **charrois agricole** (et le respect de la profession), Fernelmont étant une commune rurale
- la **sécurisation des voiries régionales** et l'activation de demandes de collaboration pour l'aménagement de trottoirs
- l'absence parfois d'**échappatoire pour le piéton** qui circulerait sur une voirie où les automobilistes roulent à grande vitesse et où l'aménagement de trottoirs semble difficile voire impossible au vu de l'implantation de l'habitat
- pour les tronçons où cela s'avère encore possible, l'**aménagement des anciennes assises du vicinal** pour l'aménagement de connexions inter-villages (référence à la fiche-projet du PCDR reliant les villages de Franc-Waret et de Noville-les-Bois)
- la nécessité d'informer un maximum de **conducteurs poids lourds** des mesures qui seront mises en place les concernant
- au vu des distances à parcourir, la nécessité de privilégier les **déplacements en vélos** (plutôt que piétons) entre les villages
- La nécessité de **collaborations avec les communes voisines** disposant d'un PCM (en cours ou à venir) : Eghezée et Andenne, notamment.

4. Prochaines réunions de la CLDR

- **CLDR du 15 mars**

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 février 2018
- ✓ Présentation d'une esquisse et pistes pour l'aménagement d'une maison multiservices au presbytère de NLB et recueil des avis de la CLDR

- **CLDR du 7 mai**

Ordre du jour (temporaire):

- ✓ Présentation du plan d'aménagement foncier par la DGO3 (Mr Robinet) suivie d'un moment de questions/réponses

Au moment venu, les membres de la commission recevront une convocation confirmant les dates et ordres du jour.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiétine, 2
B- 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
condroz@frw.be - www.frw.be